

EN VEUX-TU ?

BULLETIN DE L'AMICALE
DES ANCIENS DU 140° R.I.A.
AU FRONT

EN VOILA!...

SECTIONS DE L'AMICALE DES ANCIENS DU 140 R. I. A.

SECTION DE GRENOBLE (C.C.P. Lyon 2678-81)

Siège social : Café de LONDRES, 35, rue Lesdiguière (angle Bd Gambetta).

Adresser la correspondance, soit :

- au **Président** : R. BUSQUET, 26, rue Berthe-de-Boissieux, Grenoble, téléphone 44-52-54 ;
- au **Secrétaire** : J. PERRET, 30, rue du 16-Août, Saint-Martin-le-Vinoux, téléphone 87-51-87.
- au **Trésorier** : F. PETIT MARTENON, 37, rue Bizanet, Grenoble, téléphone 44-32-11.

Réunion le premier mercredi du mois.

SECTION DE LYON 14-18

Siège : chez LUQUAIN, 20, rue Hippolyte-Flandrin, Lyon.

Président : LYONNET, 8, rue Bugeaud, Lyon (6^e). Tél. 24-37-34.

Secrétaire : NEVERS, 131, avenue Berthelot, Lyon (7^e). Tél. 72-51-79.

Trésorier : NELATON, 11, rue Seignemartin, Lyon (8^e). Tél. 74-06-56.
C.C.P. Lyon 1742-10.

Réunion le premier lundi de chaque mois, à 20 h. 30.

SECTION DE SAINT-MARCELLIN

Siège : Café DUFFIEUX, place d'Armes.

Président : HEBERT Marius, à Saint-Antoine (Isère).

Secrétaire-Trésorier : PELLAT Camille, B.P. 27 à Saint-Marcellin.

C.C.P. Lyon 274-63.

SECTION DE LA BIEVRE

Président : Abbé JOUSSARD, La Frette.

Secrétaires : GADRIOT René, La Frette ;
MARMONIER Fernand, La Frette.

SECTION DE LYON 39-40

Siège : Café de la MANILLE, 33, rue Tupin, Lyon. Tél. : 37-35-93.

C.C.P. Lyon 993-12.

Président : FERRAND Camille, 11, rue Tronchet, Lyon (6^e). T. 24-47-59.

Secrétaire : R. LAURENT, 21, rue Chaponnay, Lyon (3^e). Tél. : 60-54-66.

Trésorier : BONNY, 60, rue F.-Buisson, Lyon (3^e).

Réunion le premier mardi de chaque mois, à 18 h. 30.

SECTION DE VIENNE

Correspondant : COURTIAL Emile, 10, rue Juiverie, Vienne. Tél. : 85-09-91.

SECTION DE PARIS

Correspondant : QUEYRAS, 112 ter, rue Cardinet, Paris (17^e).

RASSEMBLEMENT ANNUEL des ANCIENS du 140° R.I.A.

14-18

39-40



Sous la présidence effective du Colonel GRENET

DIMANCHE 4 MAI 1969

N'oubliez pas cette date : une belle journée en perspective,
comme seuls les Anciens 140 savent faire et répondre présent



Inscription préalable obligatoire avant le **22 avril** auprès de :

R. BUSQUET, 26, rue Berthe-de-Boissieux,
Grenoble

R. LAURENT, 21, rue Chaponnay,
Lyon (3^e)



Des fanions 140 pour vos voitures sont toujours à votre
disposition contre enveloppe timbrée à votre adresse, chez

R. LAURENT, 21, rue Chaponnay,
Lyon (3^e)

PROGRAMME DE LA JOURNEE

- 9 h 45 — Rassemblement devant l'Eglise de Brangues.
- 10 h 30 — Dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts.
- 11 h — Messe en souvenir de nos morts, par notre camarade l'Abbé Jousard.
- 12 h — Apéritif et Banquet à Roche-Plage, où le menu ci-dessous vous sera servi.

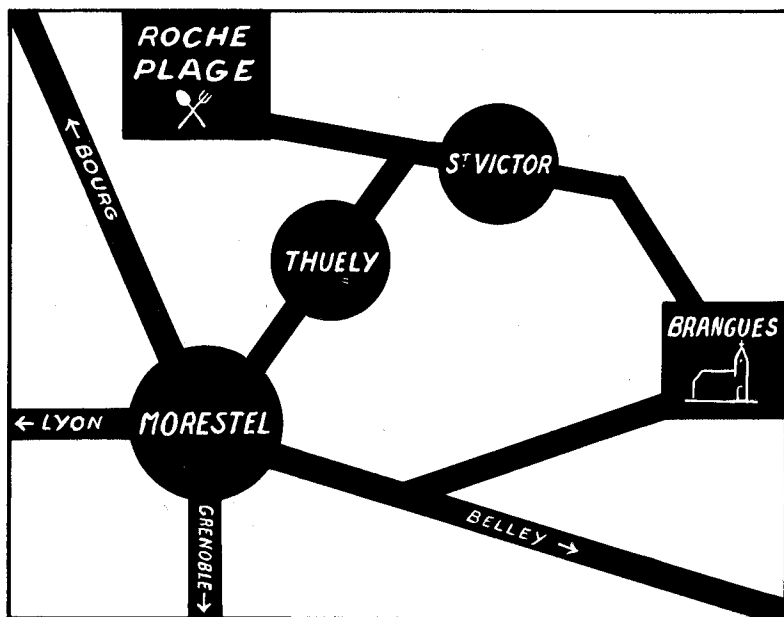
GALANTINE DE VOLAILLE
FILET DE SOLE NORMANDE
GRATIN DAUPHINOIS
COQ AU JULIENAS
VACHERIN GLACE
CAFE



Vin blanc
Vin rouge



Prix : 25 francs



Le mot du Président

Je voudrais, en premier lieu, souhaiter une heureuse bienvenue à notre ami LYONNET, que la Section Lyonnaise 14-18 vient d'élire à la présidence, en remplacement de LEVERNAY, volontairement défaillant. Je connais son extrême bonne volonté et aussi son dynamisme et je suis certain qu'il s'emploiera à fond et avec succès pour la bonne marche de sa section. En tous cas, notre amical concours lui est d'ores et déjà complètement acquis. Bonne chance, mon cher LYONNET, et merci de ne pas reculer devant tes responsabilités.

Ceci dit, nous sommes bien obligés de jeter, hélas ! un triste coup d'œil sur cette période 1968-1969, période particulièrement cruelle et néfaste pour notre Amicale.

D'abord, le terrible accident dont ont été victimes à leur retour de Nice, nos amis PETIT MARTENON. Si François s'en est heureusement tiré, malgré la perte de vision de l'œil gauche, par contre, M^{me} PETIT MARTENON, victime d'une fracture du crâne, est décédée sur le lieu même de l'accident, à Annot (Basses-Alpes), le 9 février dernier. Notre ami a été particulièrement sensible à toutes les marques de sympathie qu'il a reçues de ses amis 140. Rentré aujourd'hui à Grenoble, il me charge de leur transmettre à tous, avec ses remerciements bien sincères, l'expression de ses sentiments de sincère reconnaissance et de bonne amitié. Et nous comptons bien qu'il pourra vous les renouveler lui-même, lors de notre banquet annuel.

Mais, outre cet événement malheureux, de bons, de très bons camarades s'en sont discrètement allés et parmi eux quelques-uns des meilleurs, comme nos amis de Saint-Etienne MARION et Georges MAZEAUD, qui furent à l'origine de la section stéphanoise réduite aujourd'hui à sa plus simple expression, et tout dernièrement notre excellent camarade FAURE, président d'honneur de la section lyonnaise. J'aurais voulu pouvoir les accompagner personnellement à leur dernière demeure et leur dire un dernier mot affectueux d'adieu. Pour les raisons que vous savez, je n'ai pas pu le faire à mon très grand regret et c'est pourquoi je tiens aujourd'hui, dans cette ambiance d'amitié et de camaraderie, à leur adresser à chacun un dernier hommage. A des degrés différents, mais toujours avec le même esprit, avec la même gentillesse, avec le même dévouement, chacun d'eux a contribué à la création et au développement de cette grande famille qui constitue aujourd'hui notre Amicale. Rappelez-vous, les Stéphanois étaient les enfants chéris du regretté Président Albert BLANC ; FAURE, lui, était le fanion vivant de la section lyonnaise, aimé et respecté de tous. Nous leur devons beaucoup de reconnaissance pour ce qu'ils ont fait pour l'Amicale, aussi pour l'exemple qu'ils nous ont toujours donné. Et je pense que l'année 1969 ne s'écoulera pas sans que nous ayons l'occasion de concrétiser cette reconnaissance.

A l'heure où cette génération, la nôtre, celle qu'on a appelé la « génération du feu », commence à disparaître dans l'oubli le plus complet, je voudrais vous dire et vous faire comprendre qu'envers chaque ancien de 14-18 qui s'en va, nous avons tous contracté une dette. Car enfin, vous tous qui avez connu l'humiliation de la présence ennemie sur le sol de notre belle France, vous qui avez souffert sous le talon de la botte de l'occupant, avez-vous pensé que si vous pouvez aujourd'hui vous exprimer et vivre en hommes libres, vous le devez d'abord à ceux qui s'en vont aujourd'hui, à ceux qui, il y a plus de cinquante ans, opposaient leur poitrine à la ruée de l'envahisseur et ce au prix de quels sacrifices.

Pensez-y, mes chers camarades, et faites en sorte de rendre à vos anciens l'honneur qu'ils vous ont conservé, l'honneur de rester des hommes libres et des Français. Et tâchez de trouver, au travers de vos occupations, les quelques heures nécessaires pour accomplir à votre tour votre devoir envers eux.

R. BUSQUET.

NOTRE BULLETIN....

Nous souhaiterions pouvoir vous donner plus de nouvelles dans nos bulletins semestriels. A l'heure actuelle, sa rédaction est pratiquement assurée par notre bon ami R. LAURENT et moi-même, votre Président. Mais trop souvent, la plupart des éléments nous manquent pour pouvoir vous informer.

Nous avons donc l'intention de nous réorganiser comme suit :

Pour les 14-18. — Les renseignements et les informations, voire les récits ou souvenirs, seront rassemblés chez le Président BUSQUET, 26, rue Berthe-de-Boissieux, Grenoble, qui, au besoin, les mettra au net, les classera et les présentera sous la forme nécessaire pour l'impression.

Pour les 39-40. — Notre ami R. LAURENT, 21, rue Chaponnay, Lyon (3^e), effectuera le même travail pour la génération de la deuxième guerre mondiale et s'occupera de la mise en page et de l'impression du bulletin en accord avec le Président.

Alors, chers amis, n'hésitez pas à nous communiquer vos renseignements et au besoin vos récits et vos anecdotes. Nous tâcherons de les inclure dans le bulletin pour le rendre plus vivant et pour que tous soient au courant de la vie de l'Amicale.

R. BUSQUET.

1914-1918

EN SOUVENIR ET EN HOMMAGE

AU

CAPITAINE BLANDIN

COMMANDANT

LA 12^e COMPAGNIE DU 140^e

Notre camarade Joseph PERRET, ex-sergent de la 12^{me} C^{ie}, à qui le Colonel GRENET a remis la médaille militaire le 24 avril 1966 à Grenoble, nous a fait un soir le récit bouleversant de sa capture par les Allemands, le 22 septembre 1914, à Moyen-Moutier, et de celle du Capitaine BLANDIN. Écoutons-le :

« Au soir de ma vie, à l'heure où l'on a besoin de se replier sur soi-même, de savoir ce qu'on a fait de bien ou de mal, de ce qu'on aurait dû faire ou ne pas faire, je désire exprimer une touchante pensée envers le Capitaine BLANDIN, commandant la 12^{me} C^{ie}, mon capitaine, blessé et fait prisonnier en même temps que moi.

« La journée avait été rude. Après de durs combats et de grosses pertes, la compagnie se trouvait maintenant complètement encerclée par l'ennemi.

« Le soir tombait, nous nous étions regroupés tant bien que mal, attendant la nuit pour essayer de forcer le cercle de nos ennemis. Elle arriva bientôt, lourde, silencieuse, à peine troublée çà et là par quelque coup de feu isolé. Nous sommes rassemblés autour du Capitaine BLANDIN. Posément, calmement, il nous expose ce que nous devons faire : « Observez le « silence le plus absolu, pas de bruit, pas de coup de fusil, vous irez à la « baïonnette si nécessaire. Suivez-moi. »

« Quelques instants plus tard, nous arrivons sur un petit poste ennemi, un geste du capitaine et quelques-uns d'entre nous s'élançant, baïonnette haute. Quelques cris étouffés, des grognements, le poste avait vécu. Derrière notre chef, nous avançons dans l'inconnu, l'oreille aux écoutes, lentement, prudemment. Nous arrivons sur une route ; il faut la traverser. Mais avant que l'opération soit terminée, une patrouille motocycliste ennemie surgit brusquement de l'ombre. L'un des Allemands nous reconnaît pour des Français et fonce pour donner l'alarme. Le capitaine sort son revolver, tire, abat un premier, puis un second ennemi, mais, hélas ! trop tard, bientôt la fusillade crépite ; nous sommes entourés de toute part, submergés par le nombre. Toute résistance inutile, il faut nous rendre et nous sommes amenés finalement sur la place du village. Le jour commence à poindre, le Capitaine BLANDIN, grièvement blessé, est chargé sur une brouette qu'un camarade pousse jusque vers notre petit groupe.

« Un officier allemand s'approche : « Debout, Monsieur », hurle-t-il en voyant qu'il s'agit d'un officier. « Debout », et, continuant ses imprécations, il traite le capitaine de criminel, l'accuse d'avoir continué à combattre alors que toute résistance s'avérait inutile. Le Capitaine BLANDIN, qui s'était péniblement dressé, lui répond froidement : « Monsieur, je suis un « officier français, et en tant que tel, j'ai fait tout mon devoir. » Alors l'Allemand, écumant de rage, lui crie : « Je vais vous faire fusiller ! » Le capitaine vacille sous la douleur de sa blessure, il ne peut se maintenir debout. Avec un camarade, nous nous précipitons pour le soutenir, ses bras posés sur nos épaules. L'officier allemand nous fait signe de nous

placer contre le mur de l'église. Déjà, le peloton d'exécution est devant nous, l'arme au pied. Nous ne songeons même pas à nous écarter, prêts à partager le sort de notre capitaine. Mais soudain, l'Allemand revient vers nous et brutalement s'adresse au Capitaine BLANDIN : « Notre général « vient de décider de vous faire grâce, Monsieur. »

« Le peloton d'exécution s'en va, deux infirmiers arrivent avec un brancard sur lequel ils couchent le capitaine. Encore tout émus, nous rejoignons nos camarades. Dans quelques heures, nous filerons sur l'Allemagne, à Ingolstadt où, deux ans plus tard, le Capitaine BLANDIN devait mourir, loin des siens, loin de la douce France qu'il avait si vaillamment défendue.

Recueilli par R. B.

D'après Jo PERRET, sergent à la 12^{me} Cie du 140^e R.I.

IN MEMORIAM

Nous informons nos camarades, et plus spécialement ceux de 14-18, que nous avons décidé d'aller déposer une plaquette souvenir sur la tombe de notre regretté camarade Elie POULET, au cimetière de Vercheny (Drôme). Cette petite cérémonie tout intime est actuellement prévue pour le vendredi 25 avril prochain, au début de l'après-midi. Le rendez-vous se fera à Vercheny où je pense qu'il nous sera possible de prendre un léger repas.

Comme de petites modifications peuvent se produire entre temps, nous prions ceux qui voudraient se joindre à nous d'en aviser, au plus tard le 10 avril, soit le Président BUSQUET, soit le Secrétaire NEVERS.

De même, nous pensons pouvoir organiser la même petite manifestation du souvenir à l'intention de nos amis MARION et Georges MAZAUD, courant juin, à Saint-Etienne.

L'AMICALE DE LA 27^{me} D.I. ORGANISE UN VOYAGE ECLAIR sur les champs de bataille de la Somme : LIHONS, ROYE, LE QUESNOY.

Nous informons nos camarades du projet de nos amis parisiens. Cette visite dans la Somme pourrait avoir lieu le dimanche 27 avril prochain. Notre camarade PASQUIER nous invite à venir nombreux représenter le 140 qui sera particulièrement bien accueilli sur le territoire de la commune qu'il a si vaillamment défendu.

Je ne puis personnellement vous donner de plus amples indications au sujet de ce voyage dont le point de départ sera Paris et qui durera quarante-huit heures au maximum. Mais vous pouvez demander des renseignements à M. Marc PASQUIER, secrétaire de l'Amicale de la 27^{me} D.I., 8, rue Auguste-Barbier, Paris (11^e).

R. B.

Dernière minute.

Notre ami PASQUIER de la 27^{me} D.I. nous informe en dernière minute que le voyage dans la Somme est en définitive fixé au 11 mai, avec un dépôt d'une plaque commémorative à Royes relatant la délivrance de la ville par les troupes de la 27^{me} D.I.

NÉCROLOGIE

Nous avons le profond regret de vous informer du décès de nos camarades ci-après :

— COLLAVET Germain, au Gua (Isère), ex-conducteur de la voiture de la 6^{me} C^{le}, décédé fin octobre. Nous n'avons pas été prévenus.

— Notre vieil ami MARION, de Saint-Etienne. Ancien de la CM 2, il était malade depuis longtemps, mais les soins dévoués de sa tendre épouse n'ont malheureusement pas arrêté le bras du destin. Il nous a quitté au début de l'hiver.

— Aymond GOIRAND, décédé le 28 décembre. Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité. Nous avons vivement regretté d'avoir été prévenus trop tardivement pour pouvoir y participer.

— Notre ami Georges MAZEAUD, vice-président national et président de la section de Saint-Etienne, nous a quittés brutalement le 23 janvier dernier. Ce fut pour chacun de nous une très douloureuse surprise.

— Henri GRANGER, décédé vers le 15 février, à Antibes, a été enterré à La Tronche, le 17 février. AUGUSTE, J. PERRET et BUSQUET étaient présents à la messe de funérailles à l'Eglise Saint Ferjus, à La Tronche.

— M^{me} Eva PETIT MARTENON, épouse de notre dévoué camarade François PETIT MARTENON, décédée accidentellement le 9 février à la suite d'un dérapage sur le verglas, à Annot (Basses-Alpes), a été accompagnée par une foule nombreuse d'amis à sa dernière demeure, le mardi 11 février dernier. Au cours de sa péroraison, M. le Curé MERLE s'exprimait ainsi :

« Cette foule assemblée autour de la dépouille de M^{me} PETIT MARTENON est pour toute sa famille un témoignage d'amitié profonde qui se prolonge dans le soutien de la Foi et de la prière. »

Nombreux étaient les camarades qui avaient tenu à s'associer au deuil de la famille et lui témoigner leur affectueuse sympathie.

— Enfin, le dernier en date, FAURE, président d'honneur de la section lyonnaise et probablement notre doyen, a été accompagné tout récemment à sa dernière demeure par nos amis Lyonnais. Le Président de la section 14-18 de Lyon lui adressa un adieu émouvant qui alla droit au cœur de chacun.

Aux familles de nos camarades, nous exprimons notre peine profonde et leur adressons le témoignage de notre affectueuse sympathie et nos sentiments de condoléances attristées.

ACCIDENT MORTEL

Rentrant d'un séjour hivernal à Nice, notre ami PETIT MARTENON a été victime, à Annot, d'un terrible accident de voiture à la suite d'un dérapage sur une plaque de verglas. M^{me} PETIT MARTENON est décédée presque instantanément d'une fracture du crâne, alors que notre ami François, victime du même traumatisme, était emmené d'urgence à l'Hôpital à Nice dans un état très grave ne laissant guère d'espoir. Heureusement, et grâce à sa robuste constitution, notre sympathique ami semble à l'heure actuelle sur le chemin de la guérison. La sympathie de tous les 140 lui est acquise depuis longtemps et nos vœux les plus ardents pour une prompte et complète guérison l'accompagnent. Puisse-t-il trouver dans l'expression de notre sincère amitié le réconfort nécessaire pour surmonter sa grande douleur. Bon courage, François, nous sommes tous de cœur avec toi.

R. B.

11 Novembre 1968

COMMÉMORATION DU CINQUANTENAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918

Conformément à la décision prise lors de l'Assemblée Générale du 5 mai dernier, l'Amicale des Anciens du 140^{me} R.I.A., n'a pas pris part aux cérémonies officielles du Cinquantenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Par contre, ce jour là avait été choisi pour le dépôt d'une plaque souvenir sur la tombe du regretté Colonel CROIBIER. Une vingtaine de ses anciens poilus s'étaient joints au Président BUSQUET, parmi lesquels PETIT-MARTENON, portant le fanion du 1^{er} Bataillon de 1918, J. PERRET, J. MARTINOTTO, E. AILLOUD, O. PONS, G. CHAPUIS, CHOLAT, AUGUSTE, Victor KLING et le fanion de l'Amicale, R. SIMON, R. PERRET (je m'excuse d'en oublier quelques-uns). Beaucoup de camarades des environs et des Lyonnais avaient tenu à s'excuser de ne pouvoir assister à cette petite cérémonie du souvenir, retenus pour la plupart par les cérémonies du 11 novembre auxquelles ils tenaient assister en privé, ce qu'on ne peut leur reprocher.

Après avoir déposé, en présence de M^{me} CROIBIER et de ses enfants, M^{me} et M. DUMOLARD, la plaque de marbre portant l'inscription : « Les Anciens du 140^{me} au Colonel CROIBIER », le Président prit la parole pour évoquer la grande figure du disparu et rendre en même temps un hommage à nos morts. Il termina en émettant le vœu que les jeunes générations d'aujourd'hui retrouvent la foi dans les valeurs morales pour lesquelles nous avons lutté et sacrifié notre jeunesse : la fraternité des peuples dans la paix, l'honneur et la Patrie.

Puis le petit groupe s'en alla au carré militaire, s'incliner devant la stèle toute simple qui marque le souvenir de nos camarades malheureux que nous n'avons pas oubliés.

R. B.

LE DERNIER CARRÉ DES STÉPHANOIS

Avec le regretté Georges MAZAUD, disparaissait le 23 janvier dernier l'un des derniers survivants des anciens 140 de 14-18 de la Section de Saint-Etienne. Quelques mois plus tôt, le 19 novembre 1968, notre ami MARION, l'avait déjà précédé. A l'heure actuelle la Section stéphanoise, ne compte plus que deux membres : MARTOUREY, grand invalide de guerre 14-18, qui avait remis l'an dernier la médaille militaire à son ami MAZAUD, et FAURE, 39-40. C'est dire que cette section qui fut à son heure l'une des plus actives de l'Amicale, a pratiquement disparu.

Mais avant d'enregistrer cette disparition, permettez-moi, d'adresser à nos amis MARION et MAZAUD un dernier mot d'adieu. Tous deux (classe 16) ont rejoint le régiment à Verdun, en 1916, au plus fort de la bagarre, début avril. MARION avait été affecté à la 1^{re} section de la CM 2, MAZAUD à la 4^{me}. Ils participèrent à toutes les phases de la bataille : Eix, Fort de Vaux, Thiaumont, etc... C'étaient à l'époque deux gais compagnons au moral inébranlable, toujours au beau fixe malgré les coups durs, et à l'influence heureuse sur leurs camarades.

Tous deux participèrent à l'attaque de Reignetebois, une affaire dont les survivants ont gardé un pénible et douloureux souvenir. C'est là que tous deux conquirent de haute lutte, leurs premiers galons de caporal. Mais c'est lors de l'attaque de la Malmaison que MAZAUD gagna ceux de sergent, à la suite d'un fait d'armes émouvant : une mitrailleuse ennemie, s'était laissée dépasser par les premières lignes d'attaque, se révéla soudain pour tirer dans le dos des camarades de la 6^{me} Compagnie. La pièce de MAZAUD, musela rapidement la Maxim allemande.

MARION, lui, fut nommé sergent le 15 juillet 1918 lors de l'attaque de Champagne, au Mont Cornillet, au cours de laquelle MAZAUD devait être blessé.

Il y aurait beaucoup à raconter sur ces amis sincères dont la modestie n'avait d'égale que la bravoure. Malgré les années, ils ont laissé l'impérissable souvenir de bons camarades dont le moral fut un puissant réconfort non seulement pour la troupe mais aussi pour leurs chefs de section.

Il était juste que nous leur réservions ces quelques lignes dans notre bulletin, d'abord pour leur dire un dernier adieu et essayer de prolonger pendant quelque temps encore leur souvenir parmi nous, ensuite pour exprimer nos sentiments d'affectueuse amitié à leurs épouses qui furent dans leur temps des animatrices dévouées de notre groupement.

Recueilli par R. B. auprès de H. MAUREL et J. PANSIER.

TOUS NE SONT PAS OUBLIÉS...

Je ne pense pas trahir un secret en vous rapportant cette anecdote, mais plutôt vous citer une preuve, un exemple de la pérennité du souvenir envers nos morts.

Il y a quelques mois, une dame d'un certain âge vient chez un de nos amis qu'elle ne connaissait que pour son appartenance à notre Amicale. Elle s'enquiert auprès de lui du sort d'un 140, musicien-brancardier, porté disparu à Verdun en 1916 et dont le corps ne fut jamais identifié ni retrouvé.

Notre ami se rappela un épisode du séjour du 140 en ligne devant Verdun, épisode qui est d'ailleurs relaté dans l'historique du régiment. Tenant compte des fonctions du disparu, il se souvint de la destruction du poste de secours régimentaire en 1916, au Bois de la Caillette, lors d'un bombardement violent qui anéantit aussi en partie le P.C. du Colonel Destezet. Il en déduisit que le camarade au sujet de qui on le questionnait pouvait avoir été tué ce jour-là.

La supposition devait se vérifier exacte. Elle nous fut confirmée le lendemain par notre camarade J. MARTINOTTO, lui aussi brancardier-musicien, et qui se rappelait très bien la présence au P.C. du camarade disparu. Il eut, quant à lui, la bonne fortune de sortir intact de l'aventure.

La dame qui était venue à la recherche d'une précision qu'elle n'avait jamais pu obtenir officiellement, avait été la fiancée de notre camarade disparu. Mariée après la guerre et probablement maman et grand-maman, elle n'avait jamais oublié.

R. B.

Amicale

1914
1918

"Les anciens du 140° R. I."

Notre camarade LEVERNEY ayant manifesté le désir d'abandonner la présidence de notre section et de « rentrer dans le rang », cela malgré toute l'insistance que nous avons mise à l'en dissuader, nous avons donc été dans l'obligation de procéder au renouvellement de notre Bureau.

En voici la composition :

Président d'honneur : Henri MAUREL (en remplacement de notre camarade FAURE, décédé).
 Président : LYONNET.
 Vice-Président : JALLON.
 Trésorier : NELATON.
 Secrétaire : NEVERS.

Tous les camarades présents (quatorze) à cette réunion ont regretté la décision de LEVERNEY. Nous tenons à le remercier sincèrement pour le dévouement dont il a fait preuve au cours de ses trente mois d'activité.

Nous remercions également, et bien vivement, notre ami LYONNET d'avoir bien voulu accepter la responsabilité de notre chère Amicale. Grâce au dynamisme que nous lui connaissons, nous sommes certains qu'il saura diriger notre section lyonnaise à l'entière satisfaction de tous.

De plus, nous sommes tous très heureux que notre grand ami MAUREL ait bien voulu (malgré sa modestie qui l'a fait longtemps hésiter) accepter la présidence d'honneur de notre section, ce dont nous le remercions de tout cœur.

Le Secrétaire : C. N.

COMPTE RENDU FINANCIER (Année 1968)

RECETTES		DEPENSES	
Solde au 31-12-1967.....	348,64	P.T.T.	126,10
Cotisations 1968.....	360 »	Décès	76,80
Reliquat de réunions.....	110,16	Cotisation F.A.R.A.C.....	10 »
Caisse de Secours (dons)....	30	Frais divers.....	66,70
	<hr/>	Solde créditeur.....	539,20
	848,80	Caisse de Secours (dons)...	30 »
			<hr/>
			848,80

NÉLATON.

— Notre ami JALLON nous a fait part de la naissance de son arrière-petit-fils.

Bravo ! et félicitations à notre camarade qui, pour la troisième fois, est arrière-grand-père !

— Notre camarade NEVERS, secrétaire de la section, nous a fait part de la naissance de son arrière-petit-fils Philippe.

DECES

Nous avons appris le décès de M^{me} FAURE, épouse de notre Président d'honneur. Quelques camarades ont pu assister aux obsèques le 4 janvier, en l'Eglise Saint-Vincent. Mais, à notre vif regret, nous n'avons pu, en cette triste circonstance, témoigner notre vive sympathie à notre camarade qui, étant souffrant, n'a pu assister aux funérailles de sa compagne. Aussi, nous transmettons à notre vieil ami FAURE nos bien sincères condoléances ainsi que nos vœux de prompt rétablissement.

D'autre part, et dans le cas où vous n'en auriez pas été informés, nous avons appris le décès de notre camarade MARION, secrétaire de la section de Saint-Etienne.

C'est avec une vive tristesse que nous avons appris le décès survenu le 16 février de notre Président d'honneur le Lieutenant Marius FAURE, classe 1903, officier de la Légion d'honneur, Médaille Militaire, Croix de Guerre, Médaille de Verdun. A ses obsèques, qui ont eu lieu en l'Eglise Saint-Vincent, treize anciens 14-18, groupés autour du fanion de la section, sont venus s'incliner devant la dépouille mortelle de leur cher et vieux camarade. LAURENT, secrétaire des 39-40, avait bien voulu se joindre à nous et représenter les anciens de sa section en cette triste circonstance. Dans l'assistance « Anciens Combattants », nous avons également noté le geste fraternel par sa présence au milieu de nous, du Président VERNET, de l'Amicale des Anciens du 52^e R.I. 14-18 et du vice-président de l'U.M.A.C., GENARD, ancien du 52^e R.I. également.

Notre Président LYONNET, en quelques mots combien émouvants, adressa, au nom de tous, un dernier adieu à notre ami et souligna le vide qui sera ressenti au sein de notre Amicale par sa disparition, tout en assurant la famille du défunt que son souvenir ne pourra jamais s'effacer de notre pensée.

L'inhumation de notre regretté Marius FAURE a eu lieu à Poleymieux, en présence de la famille seulement. Mais une délégation de la section lyonnaise 14-18 ira prochainement déposer une plaque-souvenir sur la tombe de notre cher disparu.

Dès l'annonce de ce décès, nous avons tenu à en informer le Président BUSQUET qui, par téléphone, nous a exprimé tout son grand regret de ne pouvoir être auprès de nous en cette douloureuse circonstance.

Le Secrétaire : C. NEVERS.

Après le décès de notre regretté Président d'honneur Marius FAURE, tous nos camarades se font un devoir de porter à la connaissance de tous les anciens du 140 les brillants états de service de notre compagnon d'armes.

Marius FAURE, sergent au début de la guerre, fut nommé ensuite adjudant au 3^e Bataillon. Il prit part à toutes les campagnes du 140 comme sous-lieutenant d'état-major. Ses citations lui valurent Croix de Guerre, Médaille Militaire et la Légion d'honneur comme chevalier, puis comme officier. A ses décorations s'ajoutait aussi la Médaille de Verdun.

Tous les anciens 140 garderont de leur cher disparu un émouvant et fraternel souvenir.

LE BUREAU.

Les camarades de la section lyonnaise sont heureux de faire part à tous les anciens du 140 de la nomination à la présidence d'honneur de leur groupe, leur grand ami MAUREL.

Sans doute sa modestie en souffrira-t-elle. Mais ses états de service au 140 sont tels qu'il nous paraît nécessaire de les citer brièvement.

Classe 1914, engagé volontaire le 13 septembre 1913, il fut nommé caporal le 2 août 1914. Incorporé au Fort Barrault, à Grenoble, à la 2^e Compagnie, il rejoignit le 1^{er} Bataillon à La Côte-Saint-André. Parti au Front le 6 août 1914 avec le 140, il participa comme mitrailleur aux nombreuses campagnes du Régiment sous le grade de sergent qu'il acquit le 9 juin 1914 à Hébuterne. Blessé aux Eparges le 2 août 1916, il fut gazé au mont Kemmel en 1918. Cité à l'ordre de la Division à la Malmaison en octobre 1917, c'est en 1925 que ses beaux états de service lui valurent la Médaille Militaire. La Médaille de Verdun, bien sûr, lui a été également décernée.

Bravo, mon vieux MAUREL ! Tous les anciens du 140, n'en doute pas, se joignent à nous pour t'applaudir et te féliciter bien chaleureusement.

LE BUREAU.

C'est un vrai dimanche d'hiver.

Sur Lyon, comme sur toute la France, le vent, le froid, la neige se sont installés. La grippe aussi... Elles est responsable, cette grippe sournoise et perniciose, d'absences de marque telles celles de nos camarades DELORME et MICHALLET de Lyon, BRONDEL et BRUNEAU de Vienne.

Après les vœux de meilleure santé et de prompt rétablissement pour chacun d'eux, le Président donne lecture des nombreux messages de sympathie reçus soit au moment du renouvellement de l'année, soit à l'occasion de cette présente Assemblée à laquelle plusieurs ne peuvent participer en raison de leur éloignement.

Le Général DUCHEMIN réaffirme une nouvelle fois son attachement à tous ceux du 140^{me} R.I.A.

Le Lieutenant-Colonel BASTIDE, depuis Bar-le-Duc, et le Lieutenant-Colonel BERNARD, depuis Ambert, à leurs anciens Alpains des 1^{er} et 3^{me} Bataillons.

Depuis Guebwiller, celui dont nous recevons chaque année, parmi les tout premiers, des témoignages d'amitié, destinés à ses camarades de la 9^{me} Compagnie, le Lieutenant-Colonel Paul MEYER.

Nos amis viennois nous transmettent également les excuses de deux des leurs BARBERIS et BERGER.

Le Cher Père EXBRAYAT a tenu lui aussi à rappeler son fidèle souvenir et l'affection de ses pensées à tous ses anciens compagnons d'armes. Il en est de même de LANTONY, THIRION et Louis MAURIN, ce dernier dans un vibrant appel à l'amitié entre tous les hommes de bonne volonté.

C'est dans la certitude de savoir tous ces fidèles amis présents par la pensée parmi nous que nous observons alors une minute de recueillement à la mémoire de ceux qui furent des nôtres, et que nous n'oublions pas.

Conformément à l'ordre du jour et en l'absence de notre secrétaire, Jean MANEVY, lecture de son compte-rendu moral de l'année est donnée, pour la deuxième année consécutive, par notre Trésorier adjoint, Henri MALFROY-CAMINE.

COMPTE RENDU MORAL

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MES CHERS CAMARADES,

Faire un compte rendu moral de l'activité de l'Amicale du 140 devient de plus en plus compliqué.

Cette complication provient du fait que l'on n'a plus grand chose à se dire. Non pas que notre Amicale est en sommeil et que rien ne s'y passe, mais le bulletin vous tient au courant au fur et à mesure que les événements surviennent. Tout cela est de la faute à LAURENT...

Et pourtant, les années passent. L'année dernière, je n'étais pas parmi vous, mais à peine le temps de se retourner et le Président vous harcèle :

« Tu penses à ton compte rendu ? » Bien sûr, que j'y pense, mais comme je ne suis ni orateur, ni poète, je pâlis un peu sur la feuille blanche étalée devant moi.

Voyons cependant comment s'est écoulée cette année.

La dernière Assemblée générale a eu lieu le 11 février 1968. Ce jour-là, vous avez élu le Bureau. Peu de changement. Je vous en rappelle la composition :

Président : FERRAND Camille.

Président adjoint : Colonel MARTEL.

Vice-Président : DEAL Marçel.

Secrétaires : LAURENT et MANEVY.

Trésoriers : BONY et MALFROY CAMINE.

Membres : MICHALLET, POUCHOY, GARNIER, PECHET, LACROIX, COMTE, BRUNEAU et DELORME, en remplacement de notre regretté camarade Aimé LOUIS.

Porte-fanion : PLAISANCE, FAUVET et BOIZAT.

Les bulletins de mai et de novembre vous ont donné les détails sur les différentes manifestations survenues au cours de l'année et surtout sur la journée 140 qui s'est déroulée le 5 mai à Grenoble. Ils vous ont appris les événements gais ou tristes survenus dans les foyers de certains de nos camarades, ainsi que les différentes manifestations auxquelles l'Amicale a participé.

Depuis, l'Amicale était représentée le 17 novembre 1968 à la messe célébrée en l'Eglise de la Rédemption pour les officiers de réserve.

Le 22 décembre 1968, notre sympathique Président avait la douleur de perdre son beau-père. Malheureusement, cela fut si rapide que nous n'avons pu être prévenus. C'est pourquoi je me permets de présenter à FERRAND, au nom de tous, nos sincères condoléances.

Le 18 janvier, était célébré, en l'Eglise des Avenières, le remariage de notre ami FOUR Marcel avec Mademoiselle Adrienne THOMAS, et le 8 février, en l'Eglise du Bouchage, le mariage de sa fille Colette avec M. Michel BLANC.

En souvenir de l'excellente journée passée à Saint-Etienne en mai 1957, la section lyonnaise 39-40 se devait de se rendre aux funérailles de MAZEAUD, décédé un mois après son ami MARION. C'est pourquoi, le 25 janvier, MICHALLET et LAURENT accompagnaient MAUREL à Saint-Etienne aux funérailles de son camarade de 14-18.

Enfin, le 20 janvier 1969, naissait Isabelle, petite-fille de votre serviteur. L'Amicale s'agrandit. Un grand-père de plus au 140...

Voilà, c'est terminé. Gardons la forme et une bonne ambiance, telles que savent l'avoir tous ceux qui ont eu l'honneur de servir sous l'écusson du 140.

Invitée à émettre son opinion sur ce compte rendu moral, l'Assemblée l'adopte à l'unanimité.

Le Secrétaire : J. MANEVY.

Il appartient ensuite à notre bien sympathique Trésorier BONY de nous fixer sur l'état de nos finances en réussissant à atténuer la rigueur des chiffres par des commentaires empreints de l'humour le meilleur.

COMPTE RENDU ANNÉE 1968

RECETTES		DEPENSES	
Cotisations arriérées.....	35 »	Taxes	15 »
Cotisations 1968.....	937 »	Frais de bureau.....	115 »
		Bulletin	902,64
Ensemble	972 »	Cotisation F.A.R.A.C.....	10 »
Insignes	2 »	Frais réunions.....	52,10
Supplém ^t consommations..	20,69		
Dons	0,10	Total	1.094,74
Total	994,79		
Balance	99,95		
	1.094,74		

L'avoir en caisse, qui était, au 1^{er} janvier 1967, de 1.581,44
 après imputation du passif 1968 de..... 99,95

se trouve ramené à..... 1.481,49

Il faut que je vous tranquillise, car ce déficit n'est qu'apparent. Il provient de ce que la part de Grenoble à rembourser sur les bulletins, qui est de Fr. 382,32, m'est parvenue après la dernière réunion de décembre, et ne sera écrivurée qu'en 1969. Ce qui rétablira un actif réel de Fr. 282,37 pour l'exercice 1968. Je suis bien aise de ces saines finances, qui nous permettent d'envisager avec confiance l'an nouveau et l'organisation du congrès qui nous est dévolue.

Ne nous endormons cependant pas sur nos lauriers. Depuis les adhésions recueillies à La Frette, notre nombre s'amenuise. De cent six, il est tombé à soixante-seize. Je sais bien que la qualité peut compenser parfois la quantité. Mais cet argument tout philosophique ne me console pas de la négligence des camarades qui nous oublient.

Heureusement qu'une satisfaction nous est donnée et que, parmi nos fidèles, quelqu'un s'est souvenu de la valeur de l'argent. Notre dévoué secrétaire LAURENT n'a pas hésité à faire don de Fr. 0,10. Ce n'est peut-être pas énorme, mais quand même un commencement, à imiter par les cœurs généreux.

**

Après avoir remercié BONY, grand responsable de nos finances depuis la fondation de notre Amicale, FERRAND demande l'approbation des comptes, sauf avis contraire.

Unanimité pour donner une nouvelle fois quitus de sa bonne gestion à Bony.

Il faut ensuite procéder au renouvellement du Bureau. Se référant aux slogans actuellement très en vogue, le Président fait appel à la « participation » et suggère que le moment présent pourrait être choisi pour la « contestation ». Faut-il croire qu'il serait difficile de faire mieux. La question restera posée et la confiance est accordée une fois encore aux sortants, le bureau étant reconduit pour une nouvelle année.

En un bref exposé, il est confirmé aux membres de l'Assemblée que la structure des diverses sections de l'Amicale des Anciens du 140^{me} R.I.A. demeure inchangée.

Après échange de vue, il est décidé de maintenir au premier mardi de chaque mois la date de nos réunions mensuelles en notre siège et à 18 h. 30, cette heure paraissant convenir de préférence, en tout cas, à à une heure plus tardive. Nombreux sont ceux qui ont pris l'engagement de se faire moins rare et de venir plus fréquemment à nos permanences mensuelles. Ceux qui y sont très assidus les y accueilleront avec le plus grand plaisir.

Au sujet du Grand Rassemblement Annuel 140 notre ami René LAURENT a pris le commandement du groupe franc chargé de la reconnaissance des lieux. Invité à donner un premier compte rendu, LAURENT se montre tout à fait rassurant et chacun sachant qu'il peut lui être fait confiance la plus entière, le Président lance un vibrant appel pour une participation nombreuse à la :

« JOURNÉE 140 », dimanche 4 mai 1969

et après avoir dit sa gratitude à tous ceux qui œuvrent à ses côtés, termine par ces quelques mots :

« Ayant choisi de demeurer unis pour conserver intact le souvenir des années 39-40 par notre désir de fidélité à l'esprit 140, nous avons voulu et continuons à vouloir porter témoignage d'une amitié profonde, solide et durable. »



CARNET NOIR

Notre ami DESHAYES de Tarare nous a fait part du décès de Jean BELLENFANT de la 5^{me} Compagnie, aux funérailles duquel plusieurs anciens 140 de la région ont assisté.

COURTIAL et nos amis viennois ont été présents aux funérailles de M^{me} CHUZEL-MARMOT, veuve de notre camarade de la 9^{me} Compagnie tué aux combats de la Somme, le 5 juin 1940.

CARNET ROSE

M. et M^{me} BRESSAT sont heureux de vous annoncer la naissance de leur troisième petit-fils Vincent, né le 13 décembre 1969.

LE MOT DU TRESORIER

Nous avons reçu, depuis l'Assemblée générale du 16 février, des chèques postaux pour les cotisations de plusieurs camarades et du général DUCHEMIN, lequel nous assure de son affectueux et très fidèle souvenir.

Je ne répéterai pas toutes les mentions que portent les talons de virements. Il suffit de savoir qu'elles témoignent de la bonne camaraderie et de la chaude sympathie qui ne cesse de régner au sein de l'Amicale.

Pourquoi faut-il que des ombres de négligence viennent obscurcir la sérénité de nos sentiments ?

Les charges de notre budget sont lourdes, et la contribution de chacun nous est indispensable.

Nous demandons instamment à tous les camarades qui ne l'ont encore fait, de bien vouloir nous adresser leur cotisation avant fin avril.

Après cette date, nous devons envisager de suspendre une correspondance à sens unique avec les défallants, exprimant le regret d'avoir à leur supprimer tout envoi.

Et pour permettre à tous de faire le point, nous nous proposons de publier, à partir de notre prochain bulletin, la liste des adhérents actuellement membres cotisants de l'Amicale.

Le Trésorier : P. BONNY.

CHANGEMENTS D'ADRESSE

- BLANC TAILLEUR Julien, 96, r. Philippe-de-la-Salle, 69-Lyon (4^e).
- DEWRIENDT Georges, 28, boulevard du Roi, Versailles.
- SIBILLE Jean-Louis, La Hétraie, 2, chemin Charrière-Blanche, 69-Ecully.
- LANSARD René, Archives départementales, 2, chemin de Montauban, 69-Lyon (5^e).

CARTE DU COMBATTANT

Beaucoup de camarades, de la guerre 39-45 particulièrement, nous demandent les démarches à faire pour l'obtenir.

Pour eux seulement, car les anciens de la guerre 14-18 sont tous possesseurs de cette carte, voici quelques renseignements.

La qualité de « combattant » est reconnue à tous ceux qui peuvent justifier qu'ils appartiennent à l'une des catégories ci-après :

- a) les militaires qui justifient avoir appartenu, pendant quatre-vingt-dix jours à une unité réputée combattante ;
- b) les militaires évacués pour blessure reçue ou maladie contractée en service, alors qu'ils appartenait à une unité combattante, et quel que soit le temps passé dans cette unité ;
- c) les militaires qui ont reçu une blessure de guerre, quel que soit l'unité à laquelle ils ont appartenu, et quel que soit le temps de service qu'ils ont accompli ;
- d) les prisonniers de guerre :
 - soit détenus pendant six mois en territoire occupé par l'ennemi (Frontstalags) ;
 - soit immatriculés dans un territoire ennemi (Stalags ou Oflags).
Des conditions minima de durée de détention (quatre-vingt-dix jours) sont prévues dans le cas où le prisonnier n'appartenait pas, au moment de sa capture à une unité combattante, mais n'en n'a fait partie qu'antérieurement à sa capture, ou postérieurement à sa détention ;
- e) les prisonniers de guerre, qui ont :
 - soit obtenu la médaille des évadés ;
 - soit résisté dans un camp ;
 - soit fait l'objet de mesures de représailles, et notamment de conditions exceptionnelles de détention.

La carte du Combattant est délivrée pour les cas ci-dessus sur décision du Préfet (Service départemental de l'Office National) qui statue après consultation des autorités détentrices des archives et d'une commission départementale spéciale (opérations postérieures au 2-9-1939).

Les imprimés de demande de carte du Combattant sont à demander au Service départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de votre département.

En tout état de cause nous vous conseillons de vous y adresser, même si à première vue vous ne semblez pas entrer dans l'une des catégories ci-dessus. Les textes sont en effet très complexes et comportent des cas particuliers dans lesquels vous pourriez peut-être entrer.

Quelques adresses des Services départementaux de l'Office National :

01 - AIN :

26, avenue du Mail, BOURG, téléphone : 9-95.

07 - ARDECHE :

Centre Administratif (ex-caserne Suchet), PRIVAS, téléph. : 2-11.

26 - DROME :

6, rue de l'Ancienne-Préfecture, VALENCE, téléphone : 43-25-48.

- 33 - ISERE ;
26, rue du Colonel-Dumont, GRENOBLE, tél. : 44-34-76 et 44-34-77.
- 42 - LOIRE :
Préfecture, SAINT-ETIENNE, téléphone : 32-48-61.
- 43 - HAUTE-LOIRE :
33, place du Breuil, LE PUY, téléphone : 1-11.
- 69 - RHONE :
40, boulevard Vivier-Merle, LYON-03, téléphone : 60-65-09.
- 73 - SAVOIE :
Préfecture, B.P. 114, CHAMBERY, téléphone : 34-06-50.
- 74 - HAUTE-SAVOIE :
3, avenue du Thiou, ANNECY, téléphone : 45-09-75.
- 75 - SEINE :
105, rue Réaumur, PARIS-02, téléphone : 236-99-32.
- Et pour ceux qui ont été au bain, qui n'existe plus d'ailleurs :
- 973 - GUYANE :
13 bis, rue Louis-Blanc, CAYENNE.

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

Le régime de cette retraite est uniquement géré par les Associations d'Anciens Combattants et non par l'Etat, il faut donc vous adresser pour ceux de la région lyonnaise aux organismes suivants :

U.M.A.C. : 60, rue Victor-Hugo, Lyon.

U.N.C. : 16, rue Romarin, Lyon.

A.P.G. : 16, rue Paul-Chenavard, Lyon.

A.C.L. : 11, rue Puits-Gaillot, Lyon.

SECTION DE LA BIEVRE

Notre ami MARMONIER nous fait part du décès de Louis BOUVIER, cultivateur, 58 ans, ancien du 140^e R.I.A., ancien prisonnier de guerre 1939-1945. Les funérailles ont eu lieu le 14 janvier à Marcilloles.